

11,13 GR/T D'OR RÉCUPÉRÉ LORS D'UNE ÉTUDE MÉTALLURGIQUE SUR LE MINERAI DE LA ZONE 36Est DU PROJET O'BRIEN.

Rouyn-Noranda, Québec, le 26 août 2014 : Ressources Minières Radisson inc. (TSXV : RDS) (« Radisson ») est heureuse d'annoncer qu'une série d'essais métallurgiques, réalisés sur du minerai de la Zone 36Est du projet O'Brien, vient d'être complétée dans les laboratoires de l'URSTM (Unité de recherche et de service en technologie minérale de l'Abitibi-Témiscamingue) à Rouyn-Noranda.

Faits saillants

- 11,13 gr à la tonne est la teneur moyenne obtenue de l'échantillon utilisé pour les essais;
- Récupération moyenne de 59,2% de l'or contenu dans le minerai par concentration gravimétrique calculé à partir des (12) essais gravimétriques réalisés;
- Récupération totale de 93-94% atteinte en combinant la flottation ou la cyanuration à la gravimétrie.

Le président de Ressources Minières Radisson, monsieur Mario Bouchard, se dit « très satisfait et enthousiaste des résultats ».

Le matériel, ayant servi aux essais métallurgiques, a été prélevé à partir des rejets disponibles, provenant des carottes de forage de la Zone 36Est. Le matériel représente des intervalles composites des principales structures de la Zone 36Est (structures nos 1 à 6 et 8). Cet échantillon totalise 61 kilos et titre à une teneur moyenne de 7,26 gr/tm (0,212 oz/tc) en Au.

Les ressources courantes NI 43-101, telles qu'estimées en 2013 par Roscoe Postle Associates Inc. (RPA) pour la Zone 36Est (voir communiqué du 6 novembre 2013) sont pour la catégorie indiquée à 560 000 t.c. à une teneur de 0,19 oz/tc en Au, soit 6,51 gr/tm en Au et pour la catégorie présumée, de 317 000 t.c. à une teneur de 0,21 oz/tc en Au, soit 7,19 gr/tm en Au. Par conséquent, la teneur du matériel sélectionné pour les tests métallurgiques est très proche de la teneur des différentes catégories de ressources.

Par contre la moyenne des teneurs en or récupéré du matériel testé pour chacun des essais s'est établie à 11,13 gr/t Au, avec des variations allant de 7,47 à 14,59 gr/t, ce qui est près de 56% supérieur à la teneur de l'échantillon préparé pour ces essais. Étant donné la grande quantité d'or libre contenu dans l'échantillon utilisé, l'effet pépité pourrait être responsable de cet écart important.

Une première série d'essais a étudié les rendements métallurgiques pouvant être obtenus avec la séparation gravimétrique. Ces essais ont produit des concentrés d'une teneur variant de 18 158 à 20 968 gr/t Au avec des récupérations de l'ordre de 50 à 60% de l'or contenu dans le minerai. Le

degré de broyage a varié de 58 à 80% moins 200 mailles et la récupération s'est améliorée avec la finesse de broyage.

Par la suite, deux circuits de traitement ont été considérés. Premièrement, une concentration gravimétrique (concentrateur Knelson et table de Mozley) suivie par la flottation des rejets de cette concentration, en circuit ouvert et fermé. La gravimétrie a produit un concentré d'une teneur variant de 10 263 à 62 143 gr/t Au, récupérant de 54 à 67% de l'or contenu dans le minerai. La flottation a produit un concentré d'une teneur de 91 à 120 gr/t Au. Pour la plupart de ces essais, une récupération totale (gravimétrie et flottation) de l'ordre de 93-94% a été atteinte. Quelques concentrés ont été analysés pour l'arsenic et les résultats obtenus se situent à environ 12% As.

Le deuxième circuit a consisté en une concentration gravimétrique (concentrateur Knelson et table de Mozley) suivie par la cyanuration des rejets de cette concentration. La gravimétrie a produit un concentré d'une teneur variant de 25 598 à 30 508 gr/t Au, récupérant de 58 à 60% de l'or contenu dans le minerai. Une récupération totale (gravimétrie et cyanuration) variant de 90% à 93% a été ainsi obtenue.

Pour la majorité des essais, le degré de broyage utilisé a été de 65-66% moins 200 mailles, une finesse de broyage qui est considérée assez grossière pour ce type de minerai. De plus, la consommation de réactifs, que ce soit pour la flottation et la cyanuration, est similaire aux pratiques usuelles qu'on retrouve dans l'industrie.

Ces résultats seront intégrés à l'évaluation économique préliminaire présentement en cours.

Le président de Radisson, a commenté « que ces essais métallurgiques démontrent d'excellents résultats, ce qui ne peut avoir qu'un effet bénéfique sur la rentabilité du projet et ainsi contribuer à faciliter sa mise en valeur. Ce qui est de très bon augure pour l'actionnariat de Radisson ».

M. Michel Garon, ing., M.Sc.A., administrateur de Ressources minières Radisson, ainsi que M. Jean Lelièvre, ing., M.Sc., du Cegep de l'Abitibi-Témiscamingue, représentant l'URSTM, agissent en tant que personnes qualifiées, selon le Règlement NI 43-101, et ont révisé et approuvé l'information contenue dans ce communiqué de presse.

À PROPOS DE RESSOURCES MINIÈRES RADISSON :

Radisson est une société d'exploration minière basée au Québec. Les propriétés contiguës O'Brien et Kewagama, recoupées par la faille régionale de Cadillac, constituent le principal actif de Radisson. On y retrouve l'ancienne mine O'Brien qui est considérée avoir été le principal producteur d'or à fortes teneurs de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi à l'époque de sa production (1 310 356 tonnes courtes à 0,448 oz/t entre 1925-1956; RPA, mai 2007). La Société concentre les efforts d'exploration sur la Zone 36Est située à environ 2000 pieds (610 mètres) à l'est du puits principal de l'ancienne mine O'Brien.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour toutes informations complémentaires :

www.radissonmining.com

Mario Bouchard

Président et chef de la direction

☎ (819) 277-6578

✉ mbouchard@radissonmining.com

Donald Lacasse, ing.

Vice-président, Chef des
Finances et secrétaire-trésorier

☎ (819) 797-0606

✉ dlacasse@radissonmining.com